



Le mot du Maire

2015 s'achève, une année qu'il sera difficile d'oublier.

Après l'horreur des attentats terroristes de Charlie Hebdo et ceux du 13 novembre à Paris, notre pays est profondément meurtri. La démocratie, la liberté étaient visées. Ces valeurs qui nous tiennent tant à cœur, et celles qui vont de pair, doivent être plus que jamais défendues, à tous les niveaux, ici même dans nos petites communes. L'attachement, la confiance que nos concitoyens manifestent envers leurs élus locaux nous obligent.

Je cite le Président du Sénat Gérard Larcher à la journée des Maires le 18 novembre 2015 à Paris :

« Mesdames et Messieurs les Maires,

Dans chacune des communes de France, vous êtes les porteurs d'une parcelle de la Nation Française.

Vous êtes les garants du respect de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la laïcité ».

Gardons espoir. Transmettons à nos enfants un territoire vivable. Ces enfants, sur les photos à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, sont souriants et confiants.

Les fleurs qu'ils portent à la mémoire des anciens combattants nous rappellent aussi les horreurs d'une autre période difficile de notre histoire. Comme les décorations instituées à cette époque : croix de guerre 14-18 puis croix de guerre 39-45 devenues croix de la valeur militaire, elles sont un lien intergénérationnel.

Souhaitons-nous VRAIMENT
« une Bonne et Heureuse année 2016 ».



Bernard POUSSIN

Sommaire

- Séances de conseil municipal.
- Concours de fleurissement.
- Noël 2015.
- Les associations.
- Dates à retenir.
- Invitation cérémonie des vœux

<http://www.saintdenisdesmurs.fr>

E-mail : saintdenisdesmurs@orange.fr

Comité de rédaction

Christelle LENIAUD
Michelle MONDIT
Laetitia ROUVEIX
Pascal CHAIGNEAU
François ENGELIBERT



Séances de Conseil Municipal

Séance du 5 septembre

A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

• Décide de solliciter un prêt de 4 600 € à taux bonifié de 0,20% par le Département auprès de la Caisse d'Epargne D'Auvergne et du Limousin pour une durée de 10 ans. Ce prêt sera affecté aux travaux de renforcement de la VC 15 « route de l'usine ».

- Autorise M. le Maire à faire des demandes de subventions auprès des organismes compétents pour
 - Des travaux de voirie, de marquage au sol des routes communales.
 - Des travaux de rénovation du mur du cimetière.
 - Des travaux d'installation d'une rampe d'accès pour les classes de l'école dans le cadre de la mise aux normes.
 - L'achat et la pose de clôture sur quelques mètres le long du chemin de randonnée communal « les Tupes ».

Informations :

Le chemin de randonnée « Les Tupes » : Le Conseil Municipal a souhaité conserver l'entretien du sentier de randonnée. Les travaux de balisage seront repris par M. Aucomte Bruno.

Journée du patrimoine : Des conseillers vont assurer une permanence dans différents locaux communaux de 14h30 à 17h30 le 19 septembre 2015 pour accueillir les visiteurs lors de portes ouvertes.

Fleurissement : M. Roulière des « jardins de Plaisance » va prévoir un aménagement du jardin d'agrément à l'arrière de la Mairie.

Séance du 13 octobre

Informations :

E.R.D.F : M. Saillant a présenté à l'équipe municipale l'action d'ERDF. Il a évoqué notamment la mise en place de nouveaux compteurs intelligents appelés « linky » pour un meilleur suivi du réseau et un ajustement au plus près des besoins des clients.

Salle polyvalente : La commission de sécurité de la préfecture a fait un contrôle de sécurité de la salle polyvalente et a validé l'installation.

Bâtiment petite enfance : Invitation des élus à la pose de la 1^{ère} pierre du bâtiment de la petite enfance à Saint-Léonard de Noblat le lundi 02/11/2015 à 15h30.

Gîte : Réception de 3 devis de plombiers et 1 devis de cuisiniste pour le gîte. La commission travaux se réunira pour faire un choix.

Changement chauffe-eau des vestiaires : Le devis de M. TOMA pour le remplacement du chauffe-eau des vestiaires du stade est retenu pour une somme de 1073,83 € TTC.

Accueil des nouveaux arrivants : Cette année, la Communauté de communes ne renouvelle pas l'organisation de l'accueil des nouveaux arrivants des différentes communes à Saint Léonard de Noblat. Le conseil municipal propose d'envoyer une invitation personnelle aux nouveaux arrivants de Saint Denis pour les accueillir lors de la cérémonie des vœux de la municipalité début janvier à la salle polyvalente.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

• Fixe à 400 € le montant du forfait du compteur d'eau pour une installation neuve ou à un renouvellement suite à une tentative de fraude.

• Fixe le montant d'un remplacement de compteur et tous matériaux nécessaires, suite au gel ou mauvais fonctionnement, au prix d'achat TTC des fournitures facturées par les fournisseurs de la commune et le temps de travail des agents.

• Reconduit le principe de gratuité pour les compteurs obsolètes.

• Précise que toutes dépenses non prévues dans le calcul du forfait présenté ci-dessus feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Séance du 8 décembre

A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

• Accepte le devis de M. TOMA de 2 748,37 € concernant les travaux de rénovation des salles de bain du gîte.

• Accepte la proposition de rachat du terrain d'un habitant de Saint-Denis pour la somme de 6 300 € avec nécessité de procéder à un bornage. Cette opération vise à régulariser les travaux de renforcement de la route de l'Usine (VC15).

Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte du Schéma Départemental de Développement de la Coopération Intercommunale. Les élus ne voient pas d'opposition concernant l'Intercommunalité de Noblat puisque elle reste en l'état.

A la suite de différents échanges, les élus s'interrogent sur le projet global et émettent de sérieuses réserves quant à l'évolution programmée des intercommunalités qui les obligerait à des groupements encore plus importants. Des intercommunalités trop importantes, concentrant leurs services sur les pôles urbains les plus importants tout en délaissant les grands territoires ruraux ne nous apparaissent pas comme une solution profitable à tous sur le long terme.

Le Conseil municipal s'interroge sur l'intérêt du transfert de compétence obligatoire du service AEP (Alimentation en Eau Potable) à la Communauté de Communes de Noblat en 2020. En effet, celui-ci est exercé actuellement en régie communale. Le conseil municipal souhaite poursuivre sur cette voie au regard de la satisfaction des habitants de la commune quant à la qualité indéniable de l'eau, le service de proximité apporté et le faible coût de celui-ci.

Cela va dans le sens du maintien de services publics de proximité de qualité dans nos communes rurales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND** acte du statu quo du territoire de la Communauté de Communes de Noblat.
- **EMET** un avis défavorable aux propositions éventuelles d'agrandissement forcé de ce territoire, ainsi qu'au transfert de compétence en matière d'AEP (Alimentation en Eau Potable).

Commission travaux : Un point sur les travaux en cours par M. Guy Touzet.

- **Gîte** : en attente d'autres devis concernant la cuisine, les menuiseries (porte d'entrée et les volets) seront changées début janvier.
- **Voirie** : fin des travaux pour la route de l'Usine, le Clos de L'Ecure, la rue des vignes et les trottoirs du bourg.
- **Local communal en face de l'église** : Les travaux de rénovation de façade sont en cours.
- **Signalisation** : changement d'une partie des panneaux de police.
- **WC école** : portes coulissantes à changer et travaux de peinture à prévoir.
- **Rampe école** : une rampe doit être installée au niveau de la salle du fond de l'école afin de permettre l'accessibilité aux toilettes pour les handicapés.

Dates à retenir :

- **Noël des écoles** : le vendredi 18 décembre à 14h30 à Masléon.
- **Vœux de la municipalité** : le 9 janvier à partir de 18h30 avec l'accueil des nouveaux arrivants.
- **Repas des aînés** : le dimanche 7 février 2016. La commission action sociale va choisir le menu

Informations :

Association cantine : les responsables de l'association ont présenté le bilan financier jugé satisfaisant pour les deux premiers mois.

Jumelage : présentation par Mme Danièle Bapt des actions à venir (réalisations de panneaux, mobilisation pour la journée européenne du 9 mai 2016 avec repas italien à prévoir à la cantine, etc).

La Poste : courrier adressé à M. Auclair concernant la mauvaise qualité de distribution du courrier sur la commune.

Certificat d'Urbanisme négatif : courrier de Maître Galinet avocat à Limoges contestant la réponse négative au CU d'un habitant de Saint-Denis.

Salle polyvalente : location à titre gracieux de la salle polyvalente au profit de la CAFSA de Saint-Léonard le vendredi 18 décembre pour une information sur le bois.

DU CIVISME !!!

Les dépôts sauvages d'ordure trouvés sur la voie publique sont susceptibles d'être contrôlés et d'entraîner des sanctions aux auteurs identifiés.

Le brûlage des déchets verts de plein air pour les particuliers est interdit toute l'année.

Attention aux troubles de voisinage qui perturbent parfois la vie quotidienne : faites taire vos chiens qui aboient en permanence dès qu'ils sont seuls ou durant la nuit.



Résultat communal et départemental

<u>CATEGORIE</u>	<u>PRIX COMMUNAL et DEPARTEMENTAL</u>	<u>Et par ordre alphabétique</u>
Maison avec jardin visible de la Rue	<u>1^{er} prix : Mme RABIER Monique</u> Diplôme d'honneur départemental avec mention spéciale <u>2^{ème} prix Exe quo: M. BUXERAUD Maurice</u> et Mme GOURGEOT Lucienne	M. BIENNERT Dominique Mme JUMEAU Monique M. JUVING Frank Mme LEFELLE Jeanine
Décor floral sur voie Publique	<u>Mme JEANTON Ginette</u> <i>Diplôme d'honneur départemental avec mention spéciale</i>	
Parc Fleuri	<u>1^{er} prix : Mme CHAMBARETAUD Bernadette</u> Diplôme d'honneur départemental avec mention spéciale <u>2^{ème} prix : M. MEYNARD Patrick</u>	Mme CLUZEAUD Valérie
Ferme Fleurie	<u>Mme PECHOUX Florence</u> <i>Diplôme d'honneur départemental avec mention spéciale</i>	
Coins et jardins secrets	<u>1^{er} prix : Mme FLACASSIER Delphine</u> <u>2^{ème} prix : Mme LENIAUD Christelle</u>	Mme LACORRE Annick Mme ROMPEN Marie
Balcon ou terrasse	<u>1^{er} prix : Mme LEOBON Ginette</u> <i>Diplôme d'honneur départemental avec mention spéciale</i> <u>2^{ème} prix : TOMA Philippe</u>	
Jardin Potager	<u>1^{er} prix : Mme LACORRE Renée</u> <u>2^{ème} prix : M. ROMPEN André</u>	
Jardin Potager Spécial «enfants»	<u>Noham AUCOMTE</u> <u>Mathilde RIFFIMER</u>	

La remise de récompenses (poinsettias, diplôme) a eu lieu le 15 décembre 2015 à la salle polyvalente en présence du président du Conseil Départemental : M. Leblois J-Claude.

Une jacinthe provenant « des jardins de Plaisance » au Vigen a été remise à chaque participant.



« Bas de page »

La Route des Tilleuls a été nommée en souvenir d'une grande maison située au numéro 17 qui appartenait à Mme Tuyeras.

Devant le restaurant, il y avait de grands tilleuls pour faire de l'ombre sur la terrasse. C'était un lieu de rencontre où les habitants pouvaient venir s'offrir une boisson ou un bon repas. C'était aussi un point de ralliement pour les jeunes car il y avait des bals organisés dans les années 50/60 et on pouvait alors danser, s'amuser ... et faire de jolies rencontres.

ROUTE DES
TILLEULS

Noël des écoles

Le Noël des écoles a eu lieu cette année à Masléon. Les parents, grands-parents et amis étaient venus nombreux assister au spectacle de fin d'année donné par les enfants des écoles du R.P.I de Saint-Denis des Murs-Masléon.



Illuminations et décorations de Noël

Pour la deuxième année, la commune s'est parée d'un habit de lumière au bourg, au gîte et à la salle polyvalente.

Les élus qui ont participé à cette installation remercient les bénévoles venus les aider.



Les enfants avec leurs parents ont réalisé de superbes décorations de Noël dans la salle du Conseil de la Mairie.





Léon & Denis

La joyeuse équipe de Léon & Denis a bien attaqué son année depuis le mois de septembre.

Notre dernière manifestation le « Vide ta chambre » qui a eu lieu le dimanche 29 novembre à Masléon a encore rencontré un vif succès!!!!

Nous avons aussi réitéré la mise en place du calendrier commun avec les associations de St-Denis et Masléon, 10 associations se sont retrouvées pour lancer la production avec le partenariat de la mairie de St-Denis pour la gestion de la salle, ces derniers vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres très prochainement.



Nous vous attendons nombreux sur nos prochaines manifestations, la première étant le:

Loto des Ecoles le Dimanche 14 Février à la salle de Masléon, qui est très apprécié par les enfants pour un moment de convivialité, d'autant plus que les bénéfices sont intégralement reversés aux coopératives scolaires des écoles de Saint-Denis & Masléon.

Notez également " **Les puces de Léon & Denis**" qui auront lieu le **Dimanche 29 Mai à la salle du Châtenet de Saint-Denis des Murs**.

Vous pouvez nous contacter par:

mail: leonetdenis@gmail.com

téléphone: 06 17 97 64 06 Alexandra

et nous retrouver sur notre page Facebook avec nos ventes & actualités :

Léonetdenis Amis ainsi que sur notre blog: leonetdenis.blogspot.fr

La joyeuse équipe de Léon & Denis vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année!



La Gym de St Denis des Murs

Chauves-souris, vampires et morts-vivants étaient au rendez-vous samedi soir dans la salle des fêtes du Châtenet pour le dîner des sorcières de la gym de St Denis-des-Murs.



La soirée s'est déroulée au rythme d'un menu de circonstance (bave de crapaud,



araignée mortelle, fantôme gourmand) à base de produits de saison, des vinyles vintage et des prestations de notre maquilleuse Sabine et notre magicien Cédric. Pour ne pas oublier ce qui nous rassemble, une petite démonstration de step a même vu quelques participants masculins se bouger avec les adhérentes !

Un moment convivial et festif, pour faire vivre notre association et rassembler.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis sa réalisation, bénévoles et participants.

Prochains événements prévus : concours de belote le dimanche 20 mars 2016 après-midi et repas de printemps le samedi 30 avril 2016.

En attendant, gym tous les mercredis à 19h30 et 20h30 et yoga un lundi sur deux à 18h.
Association Gym'V 87400 St Denis-des-Murs – contact 06.72.08.35.27, gymv.stdenis@gmail.com



Le comité des Fêtes et d'Animation

Le comité des fêtes repart cette année avec Serge Cluzeaud à sa tête.
Notre première manifestation, le loto gourmand était un vrai succès.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine lors de nos diverses manifestations en espérant vous apporter des instants de bonheur et de convivialité.



La cantine scolaire de Saint-Denis des Murs

C'est la fête aussi à la cantine !

Le 17 décembre, les élèves de l'école de St. Denis ont dégusté le traditionnel repas de Noël concocté par Mme Toma : Mousse de canard, Rosbeef aux châtaignes et pommes noisettes, et bûche glacée.

Pour permettre à l'association qui gère la cantine, d'améliorer l'ordinaire des petits, vos dons sont les bienvenus.



Après les fêtes, si vous avez des surplus de fruits frais ou confits, jus de fruits, ou autres ingrédients non périssables et non entamés (poudre d'amande ou de coco, cacao, pâte d'amande...), vous pouvez les proposer à la cantine aux heures d'ouverture de l'école.

Pour ceux qui voudraient faire une participation financière ils peuvent la déposer à la mairie à l'ordre de l'association de la cantine scolaire de St. Denis. Merci pour les enfants !

Contact : asscantinestdenis@laposte.net



L'A.S. « Les Lémovices »

L'Association Sportive Les Lémovices, en raison d'un manque de participants, ferme sa section foot. Mais la volonté de poursuivre est toujours là !

Ainsi le projet d'offrir la possibilité aux enfants de la commune et des environs de pratiquer des activités sportives nouvelles et originales comme l'escalade, l'ultimate ou encore d'aller voir une rencontre sportive de haut-niveau, comme nous l'avions imaginé à la base, est toujours d'actualité.

C'est pourquoi nous vous invitons à une **réunion extraordinaire de l'association sportive Les Lémovices le mercredi 13 janvier à 20h30 à la mairie de Saint Denis Des Murs** afin de vous faire part de ce projet et voir ensemble si celui-ci mérite qu'on poursuive l'aventure !

Le bureau de l'association sportive Les Lémovices.

LES DATES à RETENIR



- **31 décembre 2015** : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le comité des fêtes. Uniquement sur réservation, menu à 65 €. Renseignement et réservation au 05 5 57 01 70 ou au 05 55 57 01 95
- **09 janvier 2016** : Vœux de la municipalité à 18h30 à la salle polyvalente avec accueil des nouveaux arrivants.
- **10 janvier 2016** : Randonnées VTT, pédestres et nordiques organisées par le comité des fêtes. Rendez-vous à la salle polyvalente du Chatenet, 1^{er} départ à partir de 8h40. Renseignement : tél - 06 07 53 87 66, mail : serge.cluzeaud@hotmail.fr
- **13 janvier 2016** : Réunion pour tous organisée par l' association « A.S. Les Lémovices » à 20h30 à la mairie de Saint-Denis des Murs.
- **07 février 2016** : Repas des anciens
- **14 février 2016**: Loto des écoles à Masléon organisé par Léon&Denis.
- **14 février 2016**: Thé dansant organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente.
- **20 février 2016** : Repas organisé par « Les Lémovices ».
- **21 février 2016** : Sortie à la neige proposée par Léon & Denis.
- **13 mars 2016**: Après-midi récréatif organisé par Léon&Denis à Masléon.
- **20 mars 2016**: Concours de belote organisé par Gym' V.
- **9 avril 2016** : Assemblée générale des « Troubadours de la Combade ».
- **22 et 23 avril en soirée, le 24 avril 2016 à partir de 14h** : Les « Troubadours de la Combade » vont fêter leur 25 ans à la salle polyvalente du Chatenet. Il sera prudent de réserver au 05 55 57 01 12 (heures des repas).
- **30 avril 2016** : Repas de printemps organisé par Gym' V.
- **7 mai 2016**: Soirée « Moules Frites» organisée par le comité des fêtes.
- **7 et 8 mai 2016** : Fête locale : course cycliste, concours de pétanque, jeux cyclistes.
- **08 mai 2016** : Rassemblement à 10h45 devant la mairie ou 11h devant le monument aux morts.
- **29 mai 2016** : Les puces de Léon&Denis à Saint-Denis.

